Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 975

Artikel: Marché d'argent sale
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011315

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Marché d'argent sale

Je crois devoir vous mettre en garde contre une erreur, qui pourrait vous coûter cher: supposons que vous disposiez d'un petit stock de cyanure dont vous voudriez vous débarrasser; de quelques explosifs, le tout pour un prix honnête... Vous trouvez un client, désireux de se défaire de sa belle-mère — quoi de plus naturel? Jusqu'ici, tant le cœur que la raison, et que la loi, n'y trouveront à redire... Mais il s'avère que votre chaland vous paie avec de l'argent sale, provenant d'une attaque à main armée, ou mieux du trafic de la drogue. Alors là, vous tombez sous le coup de la loi!

Vous dites que tout de même j'exagère? Je n'en suis pas sûr. Selon *24 Heures* du 25 novembre, Klaus Barbie (un bien gentil garçon) aurait acheté pour le compte du gouvernement bolivien des avions en Suisse et des blindés en Autriche (jusque là rien que d'irréprochable) et les aurait payés «avec des fonds provenant du trafic de cocaïne». *Infraction à la loi sur les stupéfiants*, conclut judicieusement *24 Heures*, qui parle sévèrement de MM. Shakarchi et Kopp. D'un autre côté, comment parler d'argent sale dans un pays où la majorité, sinon des citoyens du moins des votants (y compris un pasteur de moi connu!), a décrété que l'argent gagné à vendre des armes était *propre*!?

Assez content du résultat des votations sur l'initiative *Suisse sans armée*, moi. Et vous? D'une part, pour la première fois depuis des années, plus des deux tiers des électeurs se sont rendus aux urnes, si bien que les «gagnants» ont presque la majorité absolue (45%) et du moins la majorité relative — alors que pour toutes les dernières votations c'était les indifférents qui avaient la majorité relative, quand ce n'était pas la majorité absolue (plus de 50%)!

...Et d'autre part, on s'en doute, ce tiers de citoyens suisses, et un peu plus du tiers, qui ont accepté l'initiative — je me réjouis que nous ne soyons pas la majorité; mais je me réjouis aussi que nous soyons si nombreux: un million à peu près, si bien que très évidemment, nous ne sommes pas payés par Moscou; nous ne sommes pas le parti de la «haute trahison», comme le prétendait une lettre de lecteur parue dans *24 Heures*. Et l'on peut espérer que les autorités responsables restreindront leur goût pour les dépenses militaires somptuaires; qu'elles reverront la question du service civil et du statut des objecteurs de conscience — après tout, nous avons été battus par deux fois à propos des armes atomiques... mais l'armée suisse n'a toujours pas acquis ces joujoux! Nos adversaires ne sont donc pas complètement imbéciles — je prends le mot dans son sens étymologique. ■

PARLEMENT GENEVOIS

De la discrimination à la xénophobie

(*jd*) Jusqu'à récemment, les travailleurs immigrés dont les enfants sont restés au pays ne touchaient qu'une partie des allocations familiales. En juin dernier le Conseil d'Etat genevois mettait fin à cette injustice, sans toutefois juger bon d'aller jusqu'à faire bénéficier ces travailleurs de l'allocation de naissance et de l'allocation de formation professionnelle. Une proposition visant à établir une égalité complète des salariés a été rejetée par la majorité du Grand Conseil (libéraux, radicaux, démocrates-chrétiens et vigilants). Il s'est trouvé un seul démocrate-chrétien, le député Jean-Claude Genecand, pour prendre au sérieux le programme de son parti, défenseur patenté de la famille, et approuver cet acte de justice élémentaire.

Et ne croyez pas que la majorité bourgeoise, dans cette affaire, souffre du moindre complexe de culpabilité. Bien au contraire; c'est elle qui manifeste un vrai sens de la justice. En effet un député libéral a justifié sa position par le souci de non discrimination: le coût de la vie dans les pays d'origine des travailleurs étrangers étant inférieur à celui de la Suisse, le montant des allocations représenterait là-bas un pouvoir d'achat supérieur à celui dont disposent les ayant-droit à Genève. Intolérable.

Dans le droit fil de cette logique, on attend maintenant une proposition de diminution, voire même de suppression de la rente AVS et de prévoyance professionnelle pour des retraités helvétiques qui ont choisi de couler des jours tranquilles en Espagne, au Portugal ou en Italie.

Il est probable que cette même majorité — à l'exception des Vigilants — adoptera à la prochaine occasion et la main sur le cœur une résolution bien sentie contre le racisme et la xénophobie. Mais se rend-elle compte qu'en légitimant la discrimination à l'égard des enfants d'immigrés, elle renforce le statut d'infériorité attaché aux travailleurs étrangers et conforte une partie de l'opinion, à la recherche d'un bouc émissaire, que ces derniers sont bien les profiteurs qu'elle imagine, toujours prêts à s'arroger des privilèges indus.

Attention, huit députés vigilants — c'est l'effectif réduit de ce parti au Grand Conseil genevois — peuvent en cacher d'autres. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Action socialiste, publié par le Groupe trotskyste de Suisse, section suisse de la IVe Internationale (Centre international de reconstruction), a passé le cap du 100e numéro.

Bertil Galland, successivement grand reporter, collaborateur aux éditions et chroniqueur à *24 Heures* quittera ce journal le 1er avril prochain et rejoindra l'équipe de *L'Hebdo*. Forte personnalité, Bertil Galland est notamment un spécialiste des pays du Nord, auxquels il a consacré un livre.

Ringier et *Blick* envisagent une collaboration avec l'émetteur privé allemand SAT 1, dont plusieurs réseaux cablés de Suisse alémanique diffusent les programmes.